

Les parties conviennent de ce qui suit :

Par les présentes, le Mandant charge le Mandataire qui accepte la mission, de rechercher en vue de louer, un bien dont les caractéristiques sont définies ci-après et aux conditions suivantes.

Le Mandataire contactera, en lieu et place du Mandant, les agents immobiliers des bailleurs, privés et institutionnels.

En cas de succès uniquement, le Mandant s'engage à régler les honoraires du Mandataire qui s'ajouteront aux honoraires de l'agent immobilier du bailleur.

